



# Déclaration liminaire de la FSU Guadeloupe CTA du 4 mars 2021

Madame la Rectrice,

Moi, Axelle, principale adjointe d'un collège de l'académie ai dû, après de nombreuses semaines de harcèlement de mon collègue du collège, sans aucun soutien de ma hiérarchie, faire des pieds et des mains pour qu'on accepte de me déplacer dans un autre collège et échapper aux griffes de mon prédateur.

Moi, Bernadette, directrice de SEGPA, victime de harcèlement de la part du même chef d'établissement, ai dû faire intervenir mon syndicat, pour me sortir des griffes de mon prédateur. Sans aucun soutien de ma hiérarchie, j'ai heureusement pu compter sur la solidarité d'un de mes collègues pour obtenir une permutation de poste.

Moi, Catherine, enseignante sérieuse et dévouée à ma mission de service public d'enseignement ai dû subir, les paroles déplacées, et le harcèlement de mon chef d'établissement. Après avoir fait savoir à mes collègues qu'il appréciait mes formes, puis m'avoir reproché d'être enceinte, j'ai demandé le soutien de Mme la Rectrice, qui m'a accordé une audience. Après avoir été très empathique, rien n'a bougé et en bout de course, ma carrière est mise à mal via un rendez-vous de carrière assassin. Je croise tous les jours mon agresseur dans mon établissement scolaire. J'avais fait confiance à la Rectrice. Je ne pensais pas qu'être une femme, une femme noire, une femme noire enceinte était encore une malédiction en 2021. Je pense présenter ma démission.

Moi, Denise, victime quotidienne du sexisme ordinaire de mon chef d'établissement depuis de nombreuses années, sans aucun soutien de ma hiérarchie ni de mon inspectrice, ai découvert que vous avez tenu une journée management sur le thème du sexisme. Je continue de subir les regards, sarcasmes et remarques sexistes quotidiennes. Pourquoi n'avez-vous pas invité mon chef d'établissement ?

Moi, Evelyne, travaille tous les jours dans un établissement scolaire où l'on interdit aux filles de porter une jupe ou une robe, pour « éviter de tenter les garçons » selon le chef d'établissement. Je me sens insultée tous les jours en tant que femme. La hiérarchie qui connaît la situation depuis plusieurs années, ne fait strictement rien, confortant le chef d'établissement dans son sexisme et sa misogynie !

Moi, Fabienne, travaille tous les jours dans un établissement scolaire où le chef d'établissement impose un uniforme aux élèves, en violation de toutes les études scientifiques en psychologie de l'enfant. L'administration qui connaît cette situation depuis de nombreuses années n'a strictement rien fait pour faire évoluer cette situation qui s'apparente à une véritable brimade d'enfants en plein développement adolescent.

Moi, Georges, a été sorti de ma classe sans pour autant avoir fauté, toujours à l'heure, dévoué à mes élèves, à l'institution et sans aucune explication de mon administration. J'ai été placé en congé d'office, mais pourquoi ? Pourquoi me faire vivre cet infamie ? Quel mépris ! Quelle souffrance !!

Moi, Hélène, ai été menacée de mort par des parents d'élèves, ai été poursuivie en voiture et mon IEN pour seule réponse à mon désarroi ne procède pas au déplacement de l'enfant, pire m'invite à participer au mouvement si je n'étais pas contente.

Doit-on rajouter les témoignages de Maya, Emma, Érika, Cindy, Béatrice, Olivia, Xavier, Yvette, Zora ...victimes de harcèlement, violences physiques comme verbales au quotidien, anonymes, abandonnées par leur hiérarchie, et pour lesquelles votre absence de gestion et votre communication apparaissent comme des insultes à l'ensemble de la profession !

La FSU Guadeloupe reprend tous ces témoignages à son compte ! La FSU Guadeloupe constate que vous soutenez les hiérarchies à tout crin ! La FSU Guadeloupe constate que vous abandonnez les femmes aux harceleurs de tout crin, la FSU Guadeloupe atteste que vous abandonnez les collégiennes et les lycéennes à la culture du viol qui renvoie systématiquement la victime à sa propre culpabilité !

À côté de toutes ces violences, les LDG pourraient paraître comme un sujet anodin ! Malheureusement, le mouvement reste, pour beaucoup de collègues, le seul moyen de fuir de mauvaises conditions de travail dans de trop nombreux établissements et écoles, de fuir la tyrannie de certains supérieurs hiérarchiques, de se mettre en protection, celle que normalement les enseignants sont en droit d'attendre de vous, madame la Rectrice.

Et pourtant, les « Lignes directrices de gestion mobilité » viennent bouleverser le fonctionnement du mouvement et des permutations, faisant peser une lourde hypothèque sur la transparence et l'équité de ces opérations pour tous les personnels.

Elles instaurent des modalités qui ne garantissent plus la transparence et l'équité d'abord dans les opérations de mutation et aujourd'hui sur les carrières, livrant ainsi les collègues à l'arbitraire de la hiérarchie et à l'opacité.

La mobilité se voit ainsi en grande partie gérée sous la houlette exclusive de l'administration.

Opacité et arbitraire, mise en avant des postes à profil et extension des vœux « larges », harmonisation des règles entre les départements au mépris de nos spécificités, dessaisissement des commissions paritaires (CAPD) dans la vérification de la procédure utilisée par l'administration : de fait, les personnels se retrouvent bien seuls face à un mouvement dont la transparence et l'équité des opérations ne sont plus garanties. Seul recours pour les PE qui contesteraient leur affectation : à l'issue du mouvement, un accompagnement individuel dans le cadre d'un recours administratif.

Le 5 février dernier, la DGRH a adressé un courrier aux académies indiquant sa volonté de mettre en place des collèges d'experts pour les promotions au choix des personnels ATSS. Il s'agit selon le ministère de limiter les risques de gestion arbitraire mais ses experts seront nommés parmi le personnel de l'administration. Nous nous opposons à la mise en place de ces collèges qui seront constitués de manière opaque. Cette manière de réinstaller les commissions administratives sans représentant élu des personnels est scandaleuse.

Encore une fois, nous dénonçons la gestion calamiteuse des ATSS : aucun GT sur la cartographie malgré de nombreuses promesses, l'absence de réponse concernant le versement de la prime covid, aucune communication sur les nouvelles grilles indiciaires PPCR. Ce mépris est encore plus flagrant pour les personnels ATRF qui n'ont pas

d'ordinateur et donc ne sont pas informés de possibles promotions. Mais bien sûr certains initiés sont incités à faire leur dossier. Le clientélisme a encore de beaux jours devant lui.

La FSU Guadeloupe s'oppose encore et toujours à ce texte qui bafoue les droits des personnels. La FSU rappelle son attachement à l'égalité de traitement des agentes et agents pour tous les éléments de leur carrière et à la transparence sur les modalités de leur gestion, égalité et transparence qui ne peuvent être garanties que **par le maintien et le renforcement des compétences des Commissions Administratives Paritaires.**

Quoi qu'il en soit, la FSU reste déterminée à accompagner l'ensemble des personnels, à les informer et à défendre leurs droits à chaque moment de leur carrière, dans le respect d'un traitement équitable et transparent pour toutes et tous !

Quant à votre feuille de route RH, sombre copier-coller de multiples documents sans queue ni tête où le mot harcèlement n'a qu'une occurrence, où les violences sont réduites à un minuscule paragraphe, où l'on envisage de faire respecter le statut de fonctionnaire datant de la seconde guerre mondiale, à l'horizon du deuxième trimestre 2021, il est évident que la FSU vote contre ce document aussi creux qu'indigent.

La FSU en a assez d'écouter de belles paroles qui ne sont jamais suivies d'effets !

Peut-être que la presse s'intéressera-t-elle plus aux questions que se pose la FSU sur votre capacité à servir et protéger les collègues devant lesquels vous êtes redevables !

Nous lui avons donné rendez-vous lundi 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

*Les commissaires paritaires de la FSU élus au CTA Guadeloupe.*